
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 février 2012

Résolution: CA12 22 0031

Adoption de la première politique culturelle de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1125358003)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'adopter la première politique culturelle de l'arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10 1125358003

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Caroline FISETTE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 13 février 2012

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 février 2012

Résolution: CA12 22 0032

Adoption de la politique d'attribution d'espaces de stationnement et de débarcadères à l'usage des personnes handicapées (dossier 1114973010)

Il est proposé par Huguette Roy

appuyé par Véronique Fournier

ET RÉSOLU :

D'adopter la politique d'attribution d'espaces de stationnement et de débarcadères à l'usage des personnes handicapées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11 1114973010

Benoît DORAIS

Maire d'arrondissement

Caroline FISETTE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 13 février 2012

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 février 2012

Résolution: CA12 22 0033

Appui à la Déclaration de Québec : Le loisir essentiel au développement des communautés, issue du 10e Congrès mondial (dossier 1124503001)

Attendu que le loisir contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté tout autant qu'à leur développement social, économique et culturel;

Attendu que le loisir contribue au développement du capital social des communautés;

Attendu que le loisir offre un environnement propice à l'apprentissage et l'expérimentation de la participation publique, coeur de la vie démocratique;

Il est proposé par Daniel A Bélanger

appuyé par Véronique Fournier

ET RÉSOLU :

D'appuyer la Déclaration de Québec, adoptée à l'issue du 10^e Congrès de l'Organisation mondiale du loisir;

De soutenir et développer l'engagement volontaire des citoyens dans la communauté;

De soutenir et développer les organisations et les associations en loisir du territoire;

D'accroître l'accessibilité, la diversité, la créativité et la sécurité des expériences de loisir;

D'assurer le caractère démocratique et la gouvernance participative de la mise en oeuvre du loisir;

De respecter les cultes et les moeurs des communautés et des collectivités locales;

Et de diffuser la présente déclaration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.12 1124503001

Benoît DORAIS

Maire d'arrondissement

Caroline FISETTE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 13 février 2012

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 février 2012

Résolution: CA12 22 0034

Demande aux gouvernements du Québec et du Canada relative au développement de nouveaux logements sociaux et à la protection du parc existant

Attendu que 260 000 ménages locataires du Québec ont des besoins impérieux de logement et que 4495 ménages locataires du Sud-Ouest doivent consacrer plus de la moitié de leur revenu pour se loger, au détriment de leurs autres besoins essentiels;

Attendu que le taux d'inoccupation des logements de 2 chambres à coucher n'est que de 2,3 % dans l'arrondissement et que de 1,0 % à Montréal dans le cas des logements de 500 \$ et moins du même type;

Attendu que 1041 ménages de l'arrondissement sont inscrits sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour un HLM;

Attendu que le manque de logements abordables compromet la concrétisation du droit au logement des ménages les plus pauvres et peut, de ce fait, avoir des effets néfastes sur le développement harmonieux de la ville;

Attendu que la nature des problèmes de logement demande des interventions soutenues pour obtenir des résultats structurants et durables;

Attendu que l'arrondissement du Sud-Ouest applique systématiquement la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets de la Ville de Montréal;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Daniel A Bélanger
Véronique Fournier, Sophie Thiébaud, Huguette Roy

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest demande au gouvernement du Canada :

- a) de réinvestir sur une base permanente dans le développement de nouveaux logements sociaux de manière plus importante qu'il ne l'a fait au cours des dernières années;
- b) d'augmenter immédiatement les budgets nécessaires à la rénovation, à l'amélioration et à la modernisation de tous les logements sociaux (publics, coopératifs et sans but lucratif);

- c) de maintenir ses subventions pour le soutien aux ménages à faible revenu dans les logements sociaux;
- d) de rendre accessibles aux coops et OBNL ses programmes de rénovation, d'amélioration et de modernisation, même une fois terminées les ententes de financement à long terme qui ont été signées au moment de leur réalisation;

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest demande au gouvernement du Québec l'engagement de poursuivre à long terme le développement de nouveaux logements sociaux, de manière plus importante qu'il ne l'a fait au cours des dernières années et de bonifier le programme AccèsLogis pour qu'il soit utilisable dans l'ensemble de la région métropolitaine montréalaise;

Que copie de cette résolution soit transmise aux gouvernements provincial et fédéral, au conseil municipal de Montréal, à la Communauté métropolitaine de Montréal et aux organismes en habitation et logement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.13

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Caroline FISETTE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 13 février 2012